

2008/412 - DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS DE LA VILLE DE LYON AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN - INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES - IAE (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Conseil d'Administration de l'IAE est composé de 29 membres dont 3 personnalités extérieures, la Ville de Lyon ayant un siège.

Je vous propose la candidature de Philippe MARILLAT des MERCIERES comme titulaire et de Sandrine RUNEL comme suppléante. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de l'IAE ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

Sont désignés pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Université Jean Moulin – Institut d'Administration des Entreprises :

- Philippe MARILLAT des MERCIERES, titulaire,
- Sandrine RUNEL, suppléante.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

G. COLLOMB